

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
11 - AUDE

ARRONDISSEMENT
LIMOUX

CANTON
QUILLAN

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- en exercice 6
- présents
- volants
- absents
- exclus

De la commune DE LA FAJOLLE

Séance du 13 février 2024 à 14 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

M. SAN FRANCISCO MARC

Étaient présents :

CARTEL JACQUELINE, FREU FRANÇOISE,
GIMDESA-POUDRAGON NURS, DESCOUS PEPÉ, CANET ANDRÉ

Étaient excusés :

Les conseillers ci-avant avaient délégué leur mandat respectivement à MM.

Étaient absents non excusés : MM.

Un scrutin a eu lieu,
Mme FREU FRANCOISE

a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibérations :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le .

Fait à LA FAJOLLE, le 13 février 2024

La séance est ouverte à 14h.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du CN du 13/12/2023
2. VOTE du compte administratif.
3. Offre ATC - Délibération
4. Groupement Forestier - Autorisation de passage
5. Travaux ONF
6. Prime pour air d'achat
7. Village avenir
8. Adhésion ANR11
9. Préparation budget
10. Questions diverses

I. Approbation du compte rendu du CN du 13/12/2023

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu.

Pour : 6 contre : 0 abs : 0

II. Vote du Compte administratif.

Monsieur le Maire sort de la salle, est élue présidente nd
CASTEL Sacqueline.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSE (ou déficit)	RECETTE (ou excédent)	DEPENSE (ou déficit)	RECETTE (ou excédent)
Résultat antérieur Reporté		233249,90		89010,41
opération de l'exercice	78366,30	134221,30	77907,91	22266,71
TOTAUX	78366,30	367471,20	77907,91	111277,12
		289104,90		93369,21
Reste à Réaliser			85486,05	
Totaux CURULES		289104,90	85486,05	93369,21
Résultats définitifs		289104,90		7883,16

Approbation du compte de Gestion

Pour 5 contre : 0 Abs : 0

Monsieur le Maire entre dans la salle.

III - Office ATC

Monsieur le Maire explique au conseil que ATC France doit renouveler la convention d'occupation du domaine public du Pyfônes (téléphonie).

ATC FRANCE propose 2000 € / an pendant 12 ans avec un indexation de 2% par an.

Pour = 6 Contre = 0 Abs = 0

Le conseil donne pouvoir au maire pour signer la convention

Pour = 6 Contre = 0 Abs = 0.

IV Travaux ONF

Debroussaillage manuel d'entretien de sentier de La Joyolle du Souverain pour 690 Euros HT.

Pour = 0 Contre = 6 Abs = 0

Le sentier sera entretenu par les membres du conseil.

V - Groupement Forestier : autorisation de passage

Le problème est le risque pour le village de cette exploitation.

Il sera demandé officiellement à l'ONF un état des risques.

Réponse suivant l'évaluation.

VI - Prime pouvoir d'achat à Nd SIEURAC Nireille

Les communes ont la possibilité de donner aux employés une prime de pouvoir d'achat au prorata des heures effectuées.

Pour = 6 Contre = 0 Abs = 0.

VII - Village Avenir

La Joyolle a été choisi par les services de l'Etat pour être "village d'avenir" -> Aide aux projets, Recherche d'aide financière ----

VIII - Adhésion ATR 11

coût = 105 Euros.

Pour = 0 Contre = 6 Abs = 0.

IV - Préparation budget 2024

- Subvention Association.
 - FNACA = 100 Euros
 - Pompier becrève = 150 Euros
 - LA Jayollaise = 1800 Euros.
 - LA TRANE = 100 Euros
 - LA chorale = 100 Euros.
 - UEGAZIK = 100 Euros.

• Taux des impôts = pas d'augmentation

• Prix de l'eau et aménagement = pas d'augmentation.

V - Questions diverses

- Commande de panneaux odorants et de tables.